



Copie fidèle d'image ou plagiat ?

Par **EUTE**, le **04/10/2010** à **11:22**

Bonjour,

Je suis peintre-illustrateur et j'ai réalisé il y a quelques temps une toile à l'huile de style hyper-réaliste représentant une auto sportive de prestige.

je reconnais bien volontiers avoir pris comme modèle une photo trouvée sur internet: j'ai entièrement réalisé cette toile à la main et je pensais que cela suffisait à en faire une création "propre" puisque peinte par moi-même.

Pourtant aujourd'hui le photographe auteur de la photo originale me menace de procès pour plagiat !

Ces accusations sont-elles réellement fondées? car je n'ai pas utilisé sa propre photo pour la reproduire mais je m'en suis inspiré pour la peindre à ma façon.

Merci pour votre réponse éclairée et rapide car ses menaces se font pressantes!

Cordialement.